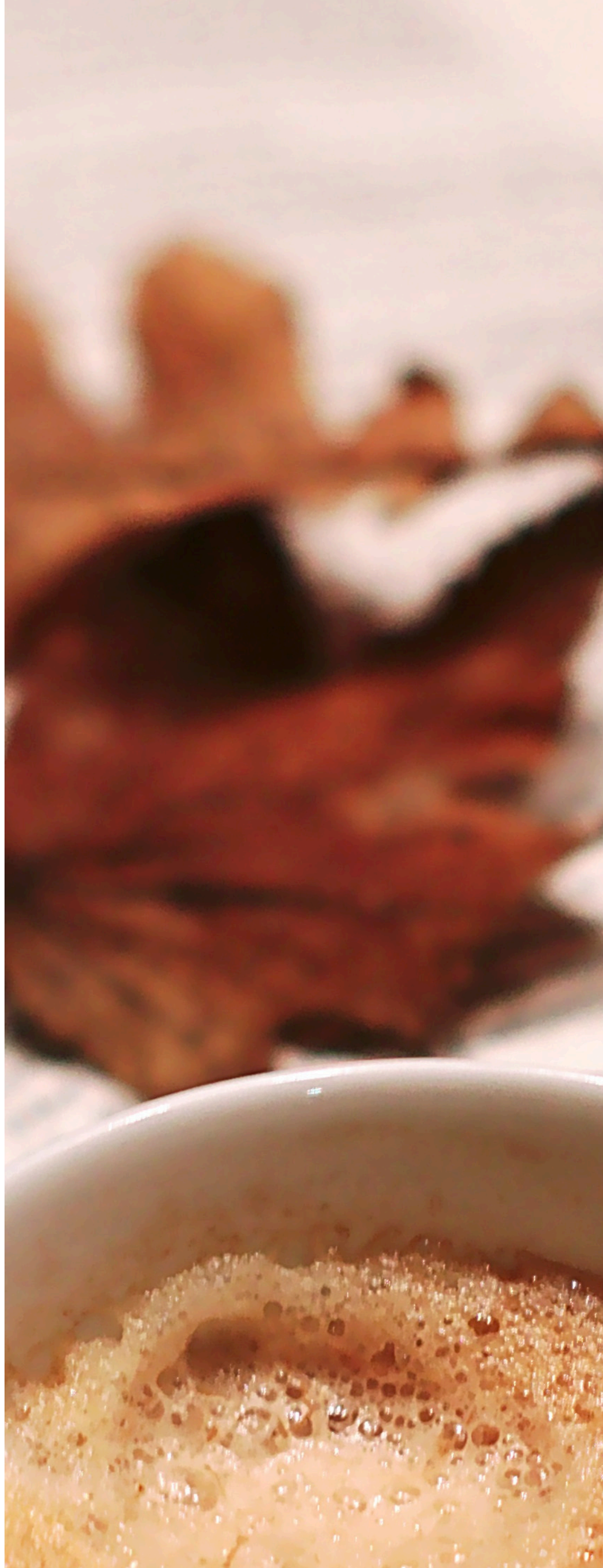




H E L L O

Octobre

*Bulletin municipal
numéro 368*





Nous serons fermés le
lundi 13 octobre

JOYEUSE
ACTION DE
GRÂCE

POUR TOUTE URGENCE
418 629-0140





DATES DE PAIEMENT TAXES MUNICIPALES

**5e versement
1er décembre**

PAROISSE DE SAINT-NOM-DE-MARIE-DE-SAYABEC

HORAIRE D'OCTOBRE

5 OCTOBRE MESSE 11H00

12 OCTOBRE CÉLÉBRATION DE LA PAROLE 11H00

19 OCTOBRE MESSE 11H00

26 OCTOBRE CÉLÉBRATION DE LA PAROLE 11H00





PROCHAINES RÉUNIONS du conseil municipal

**Jeudi 2 octobre
lundi 10 novembre
19h30**

**Sous-sol de l'église
1 rue de l'église
Sayabec**

La réunion sera diffusée sur Facebook





Club des 50 ans et plus – Activités Sous-sol de l'église



**LES
MARDIS**

Vie active et activités du club - dès 13h15 à 15h30

**DIMANCHE
26 OCTOBRE**

**Danse : 13h - 15h30
Coût: 7\$ / personne**

**MARDI
28 OCTOBRE**

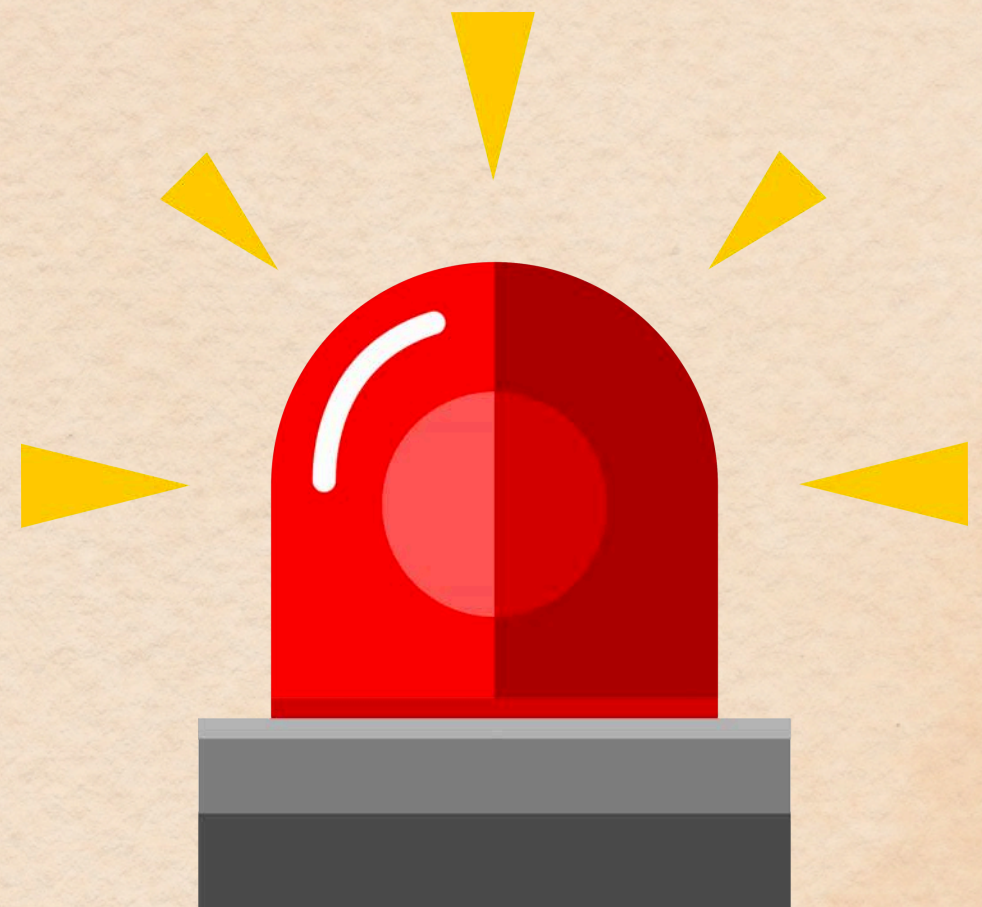
Dîner soupe populaire



**Club de Tricot
tous les lundis de
13h à 15h
au sous-sol du bureau
municipal
Bienvenue à tous !**

INFORMATIONS DIVERSES

**Fermeture de
l'Écosite de
Sayabec
Vendredi le
24 octobre 2025**



ÉCOSITE
de la Matapédia

Écocentre de Sayabec Calendrier 2025

Horaire

Du 13 mai au 24 octobre

De 9h00 à 17h00

×

×

Fermé

Ouvert

Raclage et encombrants acceptés
Toute la saison estivale

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				×	×	×
×	×	×	×	×	×	×
×	×	13	×	15	×	17
×	×	×	21	×	23	×
×	×	27	×	29	×	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
×	×	×	4	×	6	×
×	×	10	×	12	×	14
×	×	×	18	×	20	×
×	×	×	×	26	×	28
×	×					

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
		×	2	×	4	×
×	×	8	×	10	×	12
×	×	×	16	×	18	×
×	×	22	×	24	×	26
×	×	×	30	×		

Août

D	L	M	M	J	V	S
					1	×
×	×	5	×	7	×	9
×	×	×	13	×	15	×
×	×	19	×	21	×	23
×	×	×	27	×	29	×

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
×	×	×	×	4	×	6
×	×	×	10	×	12	×
×	×	16	×	18	×	20
×	×	×	24	×	26	×
×	×	30				

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
			×	2	×	4
×	×	×	8	×	10	×
×	×	×	×	16	×	18
×	×	×	22	×	24	×
×	×	×	×	×	×	

INFORMATIONS DIVERSES

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

C'EST
L'HEURE !



VÉRIFIEZ VOS
AVERTISSEURS

Votre
gouvernement

Québec

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Changement d'heure **dans la nuit**
du samedi 1er novembre au dimanche 2 novembre



-1h

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Quebec.ca/prévention-incendies

INFORMATIONS DIVERSES



Invitation

12 octobre 2025 dès 13h30 au
Parc au Tournant-de-la-Rivière,
devant l'école Ste-Marie de
Sayabec

Activités GRATUITES:



Discours
Jeux gonflables
Maquillage
Chaine humaine
Collation
Barbe à papa

Apportez votre chaise
et votre bonne humeur!



Tu veux avoir ton affiche à la maison, voici les points de ventes :

- Salon de coiffure Tapis Rouge de Sayabec
- Municipalité de Saint-Damase
- Gare patrimoniale
- Maison de la culture de Sayabec

*Abonnez-vous à la version
électronique du bulletin municipal*

Simplement nous
faire parvenir un
mémo nous
mentionnant votre
intérêt au :

sayabec@mrcmatapedia.quebec

418-536-5440 #1400



SAUVONS
NOS 
ÉCOLES

INFORMATIONS DIVERSES

ATTENTION !!

L'automne est une période très prisée des randonneurs, mais elle correspond également à la saison de chasse au Québec. Pour assurer une pratique sécuritaire et agréable, il est important que vos visiteurs soient bien informés. Rando Québec met à votre disposition un visuel de sensibilisation que vous pouvez télécharger et diffuser (infolettre, site Web, réseaux sociaux, affichage sur place) afin de rappeler les précautions essentielles.



Conseils à transmettre aux randonneurs

- Vérifier les dates de chasse propres à la région et au type d'arme utilisé
- Porter des vêtements voyants (orange, rouge ou jaune vif)
- Garder leurs animaux en laisse en tout temps
- Se renseigner sur l'accès aux sentiers avant leur sortie (restrictions possibles selon les secteurs)
- Rester attentifs et respectueux de la présence des chasseurs

**QUE LE SEUL TRUC QUE TU RATES AUJOURD'HUI,
CE SOIT TA SIESTE !**



Armes à feu et autre

N'oubliez pas ... il est prohibé (défendu par la loi) de faire usage **d'une arme à feu, d'une arme à air comprimé, d'un arc, d'une arbalète à moins de 150 mètres de toute maison, bâtiment ou édifice habité.**

INFORMATIONS DIVERSES



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) Q-2, r.35.2

La présente chronique s'adresse aux citoyens dont la propriété est non desservie en aqueduc.

Le 2 mars 2015 entrain en vigueur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* en remplacement du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (Q-2, r.6). Il vise particulièrement à assurer la protection des eaux prélevées à des fins de consommation humaine ou à des fins de transformation alimentaire. Cependant, il s'applique à tout prélèvement d'eau.

Un certificat d'autorisation délivré par la municipalité est nécessaire avant d'effectuer l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine, de surface, de géothermie et modification substantielle, soit l'approfondissement d'un puits, sa fracturation, son scellement ou obturation qui ne sont pas soumis à l'autorisation du ministre.

Les documents accompagnant la demande certificat d'autorisation doivent être préparés et signés par une personne membre d'un ordre professionnel compétant en la matière et dans certains cas par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Toute nouvelle installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement (art 14)

L'installation doit être munie en tout temps d'un couvercle résistant aux intempéries, aux contaminants et à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau (art.18).

La finition du sol autour de l'installation doit empêcher la présence d'eau stagnante et prévenir le ruissellement d'eau en direction de l'installation sur une distance de 1 m autour de l'installation (art.18)

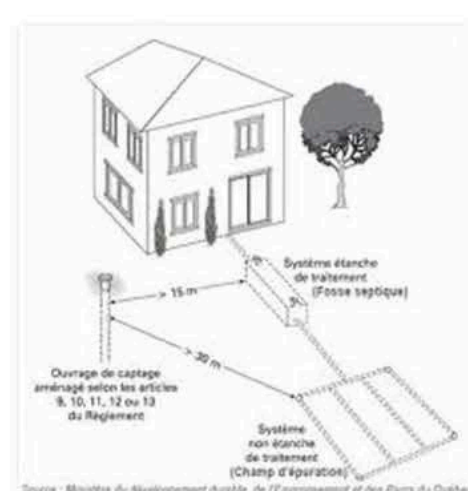
L'installation doit être repérable visuellement (art. 18). Toutefois, il est possible pour le propriétaire de respecter les conditions de l'article 18 en indiquant sa localisation, par exemple, au moyen d'un poteau aménagé à proximité de l'installation de prélèvement qui préciserait sa localisation.



Si une activité de fracturation hydraulique est effectuée à partir de l'installation, de l'eau répondant aux normes de qualité d'eau potable prévues au Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r.40) doit être utilisée (art. 18).

Si le propriétaire n'a plus l'intention de l'entretenir ou exploité son puits selon les conditions de l'article 18 du RPEP, il doit s'assurer de faire obturer son installation de prélèvement d'eau selon l'article 20 du RPEP.

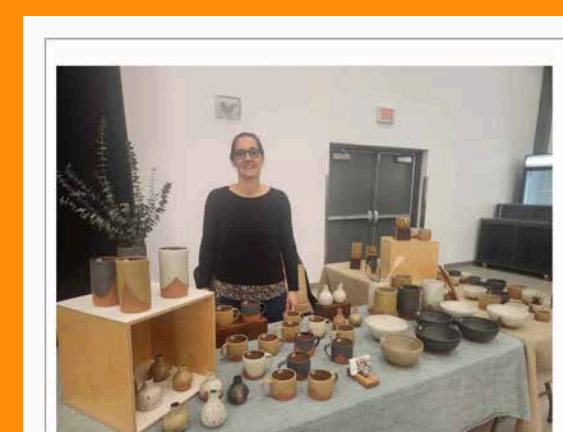
Une installation de prélèvement d'eau souterraine effectué à des fins de consommation humaine doit être conçue avec des matériaux appropriés à l'alimentation en eau potable.



Elle doit être nettoyée et désinfectée avant sa mise en opération afin d'éliminer toute possibilité de contamination de l'eau. Il en va de même de tout équipement accessoire installé plus de 2 jours après le nettoyage et la désinfection d'une telle installation (art.22).

Tous types de prélèvement d'eau doivent être suivis d'un rapport transmis à la municipalité dans les 30 jours suivant la fin des travaux et accompagnés de documents selon leur type de prélèvement (art. 21, 30).

Le RPEP n'oblige pas le propriétaire d'un nouveau puits à prélever des échantillons dans les 30 jours suivant sa mise en marche et à les faire analyser par un laboratoire accrédité. Néanmoins, cette opération, lui est recommandée afin de s'assurer que l'eau qu'il consommera et que ses visiteurs consommeront sera potable (article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable). Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.



Madame, Monsieur,
La MRC et la SADC de La Matapédia vous invitent à prendre part à la 24 e édition du Salon des artistes et des artisans de La Matapédia qui se tiendra les 15 et 16 novembre prochain à la salle communautaire d'Amqui (55, rue du Carrefour-Sportif).

INFORMATIONS DIVERSES

La chronique réglementaire

L'INSTALLATION SEPTIQUE

Votre future résidence sera construite dans un secteur non desservi par un réseau d'égout? La vie utile de votre puisard tire à sa fin? En tant que propriétaire, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Que dois-je faire pour munir ma résidence d'une installation septique?

Vous devez d'abord faire appel à une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière afin qu'il produise une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que des plans et devis de l'installation septique qu'il est possible de construire sur votre terrain. Ce document doit être déposé à votre inspecteur pour qu'il approuve l'installation septique prescrite par l'émission d'un permis.

Pour favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique, vous devriez :

- Faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger.
- En hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige.
- L'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).
- Assurez-vous de bien connaître l'emplacement de votre fosse et assurez-vous de bien dégager les couvercles.



N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE GUIDE DU FABRICANT DE VOTRE SYSTÈME DE TRAITEMENT.

Le puisard

Autrefois, les puisards étaient fort populaires. Son installation est interdite depuis le 12 août 1981 puisque ce dispositif ne permet pas un traitement adéquat des eaux usées. Lorsqu'un puisard est défectueux, qu'une chambre à coucher est ajoutée ou que le bâtiment est reconstruit, il doit être démantelé et remplacé par une installation septique conforme.

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique ou votre puisard est défectueux. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous puissiez planifier les travaux de réparation requis :

- Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique;
- L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin;

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

POUR NOS MATAPÉDIENS

Fais un petit geste qui change des vies !!❤️

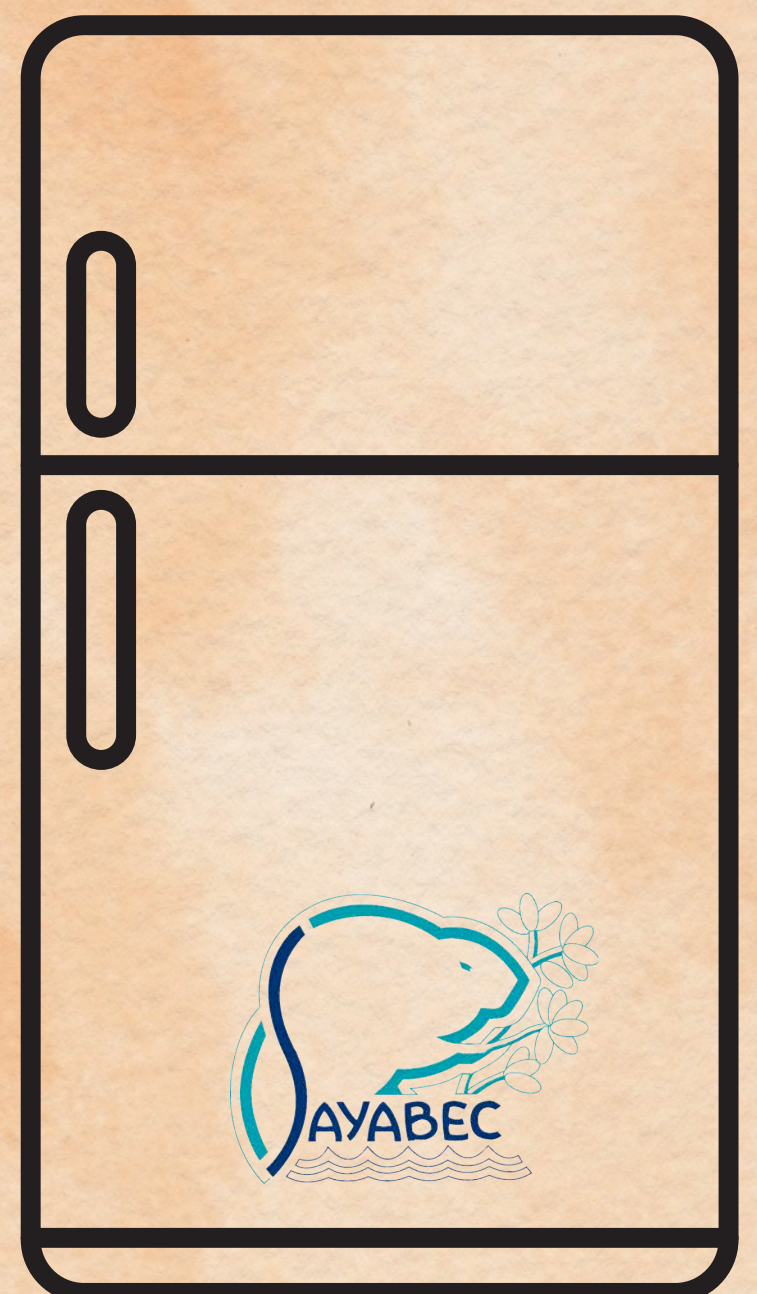
   **Tu as des restes ? Un plat en trop ? Des fruits ou du yaourt en bon état ?**

 **Dépose-les dans le frigo situé au 3, rue Keable, Sayabec**

 **Accessible à tous ceux qui en ont besoin.**

 **Ce que tu peux apporter :**

- ✓ Plats faits maison (bien emballés et datés)
- ✓ Soupes, pâtes, légumes cuits, restes de repas
 - ✓ Produits frais et non périmés
- ❌ Pas d'alcool, de produits ouverts ou périmés.



POUR NOS MATAPÉDIENS



4 octobre 2025 - 9 h à 11 h 30

La Bambinerie

Grande Bambinerie

Vêtements pour enfants 0 à 14 ans

Divers articles (jouets, meubles, etc.)

Articles usagés vendus à bas prix!

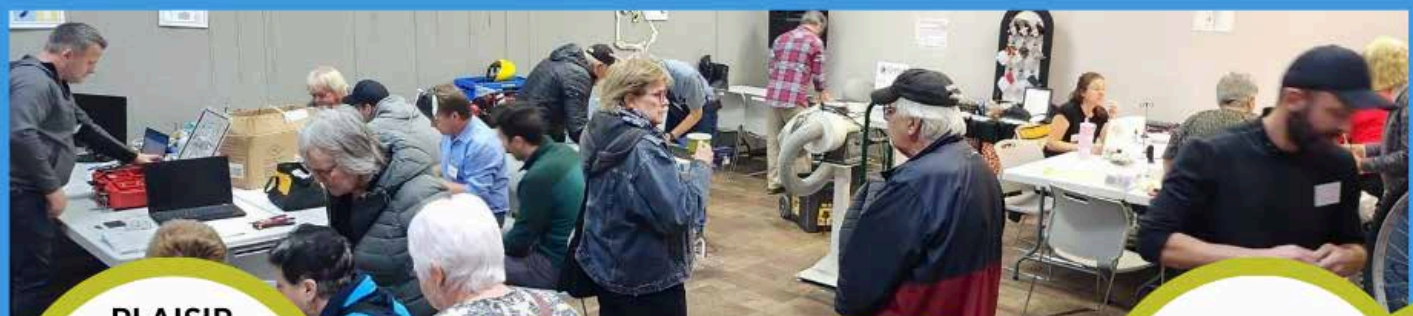
Endroit calme pour soins de bébé

Nourrissons-Lait

À la salle communautaire d'Amqui

Bienvenue à tous!

 Maison des Familles de La Matapédia



PLAISIR GARANTIE

PLUSIEURS PASSIONNÉS

COIN CAFÉ

Venez faire réparer vos articles

Électrique / Électronique

Vélos

Couture

Informatique

RÉPARE TES TRUCS LA MATAPÉDIA

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

10h à 16h

GRATUIT

Complexe municipal Amqui

55 rue du Carrefour-Sportif

Organisé par:



Pour plus de détails
contactez l'Accorderie de La
Matapédia au 418-330-5602
ou à l'adresse
la.matapedia@accorderie.ca

L'Accorderie de La Matapédia organise le 2e Répare tes trucs La Matapédia en collaboration avec la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et de La Mitis, la ville d'Amqui et la MRC de La Matapédia le samedi 11 octobre 2025 suite au succès du premier.

Le principe consiste à apporter ses objets endommagés comme des vêtements, des vélos, des petits électroménagers ou des consoles de jeux vidéo, et puis d'apprendre à les réparer soi-même avec l'aide de réparateurs professionnels ou amateurs autour d'un bon café !

POUR NOS MATAPÉDIENS

169, avenue Gaétan-Archambault
Amqui (Québec) G5J 2K9

Octobre 2025



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
La Maison des familles, c'est votre chez-vous! Un lieu vivant et accueillant, ouvert à tous durant nos heures d'ouverture. Que ce soit pour discuter entre parents, jouer avec les enfants, cuisiner, créer ou simplement relaxer, vous êtes libre de profiter des espaces comme bon vous semble. Ici, on vous accueille comme chez vous. Milieu de vie ouvert =		1 	2 	3 	4 Bambinerie Vêtements et articles pour enfants 0-14 ans Salle communautaire d'Amqui 9 h à 11 h 30	5 Activité paternelle Cuisine papa-enfant Cuisinons et dégustons 10 h 30 à 12 h 30 #2
6 	7 Amis des bébés Comment stimuler son bébé Jessica Roussel, inf. 13 h 30	8 	9 Yoga pré/post natal Manon Harrisson Sur inscription \$ Places limitées 10 h #2	10 Journée pédagogique Jeux de société et Lego Enfant accompagné d'un adulte Collation 8 h 30 - 11 h 30	11	12
13 Congé de l'Action de Grâce Nous sommes fermés	14 	15 Déjeuner communautaire Parent avec ou sans enfant 8 h 30 à 11 h #2	16 Yoga pré/post natal Manon Harrisson Sur inscription \$ Places limitées 10 h #2	17 	18 Biblio pour les petits accompagné d'un adulte Bibliothèque Madeleine-Gagnon Conte, activité ludique 9 h 30 à 11 h	19
20 	21 Amis des bébés Le sommeil de bébé Mélanie Côté, TÉS 13 h 30	22 	23 Yoga pré/post natal Manon Harrisson Sur inscription \$ Places limitées 10 h #2	24 	25 Parcours de l'épouvante Camping d'Amqui 18 h à 20 h	26 Sortie spéciale FAMILLES du mois!
27 	28 Amis des tout-petits Les conséquences Mélanie Côté, TÉS 12 h 10 à 12 h 50	29 Équipe en formation Fermé en après-midi	30 Yoga pré/post natal Manon Harrisson Sur inscription \$ Places limitées 10 h #2	31 Joyeuse Halloween Distribution de bonbons 16 h à 19 h ou épuisement des stocks		

Yoga pré/post natal #2

Le jeudi de 10 h à 11 h
9-16-23 et 30 octobre
20 \$/ 4 cours
Les places sont limitées!



4 octobre 2025 - 9 h à 11 h 30

Grande Bambinerie

Vêtements pour enfants 0 à 14 ans
Divers articles (jouets, meubles, etc.)
Articles usagés vendus à bas prix!

Endroit calme pour soins de bébé

Nourissons-Lait

À la salle communautaire d'Amqui

Bienvenue à tous!

Halte-garderie #5

Réservez tôt - Places limitées
Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h
Le vendredi de 8 h à 12 h
Coût par demi-journée:
5 \$/ 1 enfant; 8 \$/ 2 enfants; 10 \$/ 3 enfants

Vérification de sièges d'auto #3

Technicienne certifiée (TSEP)

Sur rendez-vous seulement



Ludothèque #3

Plus de 500 jeux de société
Points de dépôt disponibles
À la bibliothèque Madeleine-Gagnon, Amqui
À la bibliothèque Quilit, Sayabec
Bac clé en main sur demande



Liste des jeux

Réservation



D'ÉCLAIREURS

Bacs Touche à tout #3

Bacs de jouets et jeux pour les enfants de 0 à 5 ans

Pour réservation:



Octobre 2025



418 629-1241

169, avenue Gaétan-Archambault Amqui



Nos heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30

Le vendredi de 8 h à 12 h

www.mdfmatapedia.org

Maison des familles de La Matapédia

Tu as le goût de contribuer pour soutenir nos activités?

Tu peux faire un don de 3 façons :

- En argent
- Par virement à l'adresse courriel : administration@mdfmatapedia.org
- Via le code QR



POUR NOS MATAPÉDIENS



Surveillez la date de notre Assemblée Générale Annuelle !
C'est imminent ! Dès que nous aurons confirmé la date, nous vous tiendrons informés. En attendant, n'hésitez pas à visiter la page Facebook du comité pour rester à jour sur nos actualités.
Merci de votre intérêt et à bientôt !

La Guignolée est à nos portes !

Le comité organisateur de la Guignolée recherche des bénévoles pour la collecte de dons en argent dans les rues de la Municipalité de Sayabec.

Si vous êtes disponible et souhaitez contribuer à cette belle cause, faites-le-nous savoir en communiquant au 418-536-5440, poste 1407.

Merci de faire la différence !



**Municipalité
amie des aînés**

La Matapédia : Un pas de plus vers un milieu de vie inclusif pour les aînés

La MRC de La Matapédia et dix municipalités partenaires franchissent une étape décisive dans le renouvellement de leur reconnaissance comme « Municipalités amies des aînés » (MADA).

Une démarche collaborative

Nous sommes fiers d'annoncer la finalisation des plans d'action MADA pour 2025-2028. Ce projet a été un véritable succès collaboratif, grâce à l'engagement de nombreuses personnes dévouées — des aînés aux professionnels — dans chacune de nos municipalités. Leurs discussions ont permis d'identifier et de prioriser les besoins les plus importants des aînés, en se concentrant sur des thèmes essentiels tels que : l'habitation, la santé, les loisirs, la participation citoyenne, etc.

Un merci sincère aux participants

« Nous tenons à exprimer notre immense gratitude à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour ce projet, que ce soit par leur implication au comités de pilotage ou en répondant au sondage. Leur contribution a été essentielle pour créer des plans d'action qui nous ressemblent et qui répondent réellement aux besoins de notre communauté », a déclaré Nancy Bérubé, conseillère en développement social et accompagnatrice de la démarche MADA.

Prochaines étapes et célébrations

Ces plans ont maintenant été adoptés par les municipalités et sont en attente de l'approbation finale du Secrétariat aux aînés. Pour célébrer cette importante réalisation, un événement de lancement aura lieu très bientôt dans votre municipalité. Nous vous invitons à rester à l'affût des annonces dans vos médias locaux, sur les sites web et les pages Facebook de vos municipalités, par courrier ou dans votre journal local.

Les municipalités concernées par cette mise à jour sont : Albertville, Amqui, Causapscal, Lac-au-Saumon, Saint-Damase, Sainte-Florence, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Moïse, Saint-Vianney, Val-Brillant et la MRC de La Matapédia.

À noter : Les municipalités de Saint-Cléophas et Sayabec mettent déjà en œuvre leur plan d'action MADA.

Pour plus d'informations :

Nancy Bérubé
Conseillère en développement social
n.berube@mrcmatapedia.quebec
418-629-2053, poste 1034

Marché de Noël de Sayabec



A la Polyvalente de Sayabec

Pour recevoir plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au

418-536-5440 poste 1407



Marché de Noël de Sayabec

Lancement de la période d'inscription en vue de la 5 édition du Marché de Noël de Sayabec

Sayabec, le 16 septembre 2025. Le Comité de développement socio-économique de Sayabec à le plaisir d'annoncer l'ouverture de la période d'inscription pour le prochain Marché de Noël, qui se déroulera les 22 et 23 novembre, de 9 h à 16 h, à la Polyvalente de Sayabec.

Les personnes intéressées à participer sont invitées à se procurer le formulaire d'inscription en se rendant au bureau du Comité, situé au 3, rue Keable, ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : cdses@mrcmatapedia.quebec.

La date limite pour soumettre le dossier d'inscription est fixée au 11 octobre 2025. Il est impératif que le paiement total de l'inscription soit envoyé en même temps que le formulaire.

Pour toutes information complémentaire, veuillez contacter le Comité organisateur au 418-536-5440 poste 1407. Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions.

Sources :

Louise Bernier, adjointe administrative
Marie Élément, Présidente
Comité développement socio-économique de Sayabec
418-536-5440 poste 1407
cdses@mrcmatapedia.quebec

POUR NOS MATAPÉDIENS



OUVERT LES
SAMEDIS ET DIMANCHES
SEULEMENT

DE 11H À 16H

JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE 2025

AU PLAISIR...



CONFÉRENCE *gratuite* OUVERTE À TOUS! Quand le corps SONNE L'ALARME



Par Karène Larocque,
M.Ps. Spécialisée en Auto-développement



Tensions physiques, insomnie, anxiété, angoisse, migraine, épuisement, déprime, etc.

Avez-vous déjà considéré la possibilité que ces manifestations n'étaient pas des problèmes, mais plutôt des signaux?

Des alarmes pour attirer votre attention sur une dimension psychologique que vous auriez négligée depuis trop longtemps?

Si vous souhaitez apprendre à décoder et apaiser vos alarmes, cette conférence est définitivement pour vous !

THÈMES ABORDÉS

- Nos alarmes sont précieuses
- Mode d'emploi en 4 étapes
- Notre sagesse intérieure
- Le prochain pas
- Les 10 déclencheurs d'alarme
- Activer le changement

Le mercredi 29 octobre 2025
de 18 h 30 à 20 h 30

Restaurant Pastali

340 Boul. Saint-Benoit O
Amqui

Fiers partenaires :



pour inscription et info:

418 629-5197



Bonjour,

Nous sommes ravis de vous présenter un court résumé de notre Camp Art et Musique 2025, qui s'est tenu à la Polyvalente de Sayabec du 30 juin au 4 juillet. Ce camp s'adresse à de jeunes talents en musique désireux d'apprendre les différentes facettes de cet art.

Au cours de cette semaine, dix jeunes, filles et garçons, ont eu l'occasion de se produire lors du spectacle de clôture le 4 juillet au soir. De nombreux membres de la municipalité étaient présents et ont pu apprécier leurs talents. Bravo à tous, vous avez vraiment été remarquables !

Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les professeurs qui se sont investis auprès des participants, que ce soit en violon, piano, chant, batterie ou arts. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Jacques Bujold, qui a su émerveiller les jeunes avec des ateliers de magie, origami, fabrication de cerfs-volants et contes.

Des ateliers ont également été proposés en dehors du camp Art et Musique, notamment à la Résidence La Seigneurie, à la CPE de Sayabec et auprès des jeunes du camp de jeux.

Enfin, nous souhaitons remercier nos précieux partenaires :

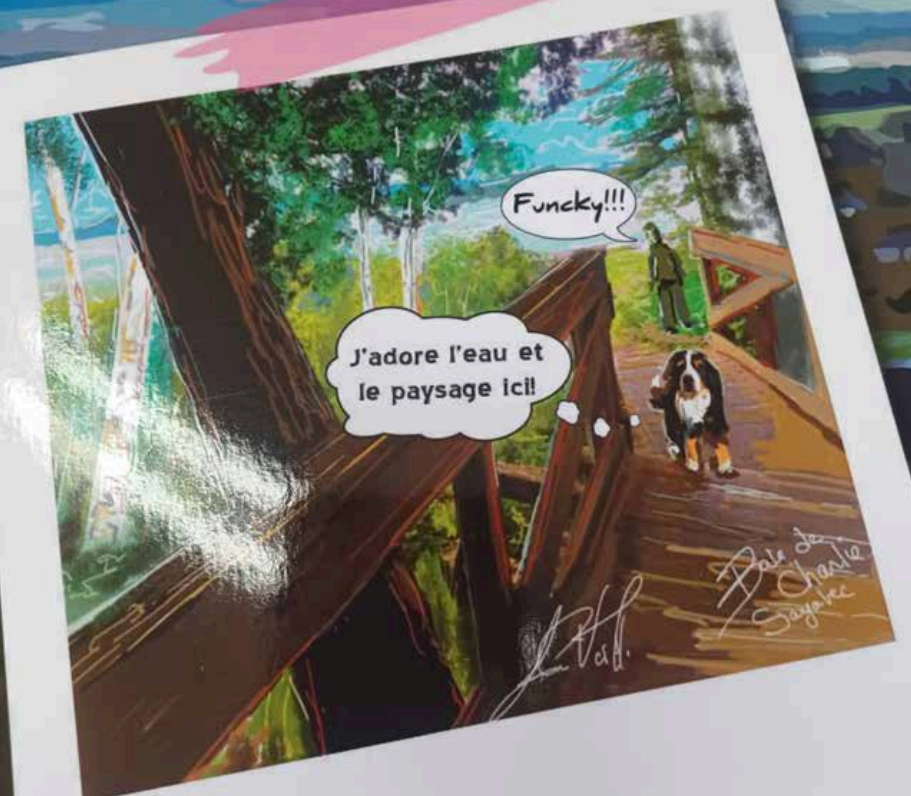
- École Polyvalente de Sayabec
- MRC de La Matapédia
- Moisson Vallée de La Matapédia
- CDSes
- Municipalité de Sayabec

Merci à tous pour votre participation et votre soutien !

Marie Élément pour le Comité Art et Musique

Collectif Art & Musique Aventure, Bande dessinée

Sayabec présente: les jeunes talents.



ACTIVITÉS ET LOISIRS



Yoga Sayabec

- 🕒 Les mercredis :
Sur tapis: 12h10 à 12h55
Sur chaise: 13h15 à 14h
- 📅 Dès le 24 septembre 2025
- 📍 À la Gare Patrimoniale/
Maison de la Culture

Session de 5 cours : 50\$

Un minimum de 12 personnes est requis pour que les cours aient lieu.



Les cours seront donnés par
Jackie Castonguay du Gym Artfitness.

Pour inscription, contacter:

Charline Metcalfe sur messenger

Ou

Vanessa Fillion, Coordonnatrice
des loisirs au 418-536-5440
poste 1410



SAYABEC

DANSE EN LIGNE COUNTRY

Cours de danse en ligne country offert
par Karine Proulx

INFORMATION :

- Quand : Les lundis de 17h30 à 18h30
- Session : 10 cours dès le 6 octobre
- Lieu : Gymnase École Sainte-Marie entrée #2
- Pour qui : Débutant- Intermédiaire
- Coût : 10\$ par cours



Un minimum de 20 personnes est requis pour que les cours aient lieu

Pour inscription:

Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs au 418-536-5440 poste 1410
ou messenger au Loisirs Sayabec



ACTIVITÉS ET LOISIRS



ACTIVITÉS ET LOISIRS

OUVERTURE

ARÉNA 28 SEPTEMBRE 2025

Hockey/Ballon sur glace	90 \$/heure 100 \$/ 1 heure 15 120 \$/ 1 heure 30 160 \$/ 2 heures
Parties de hockey mineur ou de ballon sur glace lors de tournoi et compétition de patinage artistique	25 \$/ heure
Organismes mineurs reconnus par la Municipalité : patinage artistique, ballon sur glace, hockey etc.	1 \$/ heure
Fête familiale (groupe à majorité de membres âgés de moins de 18 ans) ou groupe de cinq personnes et moins. Offert du lundi au dimanche de midi à 16 h ainsi que le samedi de 17 h à 22 h à l'exclusion des jours fériés et selon la disponibilité. Cette location inclue la salle du restaurant.	60 \$/ heure <i>(L'entretien ménager est à la charge des usagers. Si l'entretien ménager doit être effectué par le personnel de l'aréna, le tarif pour le nettoyage s'ajoute en complément.)</i>
Tarif pour le nettoyage	75\$
Forfait week-end hiver Du vendredi 15 h au dimanche 20 h pour un maximum de 14 h/jour.	1 200 \$ Au-delà de 14 h/jour : la 15 ^e heure et les suivantes sont facturées selon les dépenses réelles de surtemps engagées par la municipalité et s'ajoutent au tarif.
Forfait week-end été Du vendredi 15 h au dimanche 20 h pour un maximum de 14 h/jour	1 000 \$ Au-delà de 14 h/jour : la 15 ^e heure et les suivantes sont facturées selon les dépenses réelles de surtemps engagées par la municipalité et s'ajoutent au tarif.
Forfait un jour été Maximum de 14 h/jour	400 \$
Forfait un jour hiver Maximum de 14 h/jour	550 \$
Cuisine du restaurant	Comptoir seulement : 25 \$/jour Avec équipements : 75\$/jour
Salle du restaurant	100 \$ Gratuit pour les organismes
Pénalité en cas de réservation annulée avec préavis de moins de 24 heures	50% du coût de la location Excepté en cas de force majeure (tempête, panne de courant etc.)



Pour
information:

Vanessa
Fillion

418-330-0438

Surveillez l'horaire sur la page Facebook des loisirs, de la municipalité et sur le site Internet de la municipalité.

Horaire variable à chaque semaine !

Gratuit pour tous

Possibilité d'emprunter patins, casques et support d'apprentissage sur place.



**Casque et gant OBLIGATOIRE
pour les périodes de hockey**

**** Il est fortement recommandé de porter un équipement complet.**

ACTIVITÉS ET LOISIRS

ACTIVITES GYMNASE 2025

Polyvalente de Sayabec, 8 rue Keable

Lundi

**Volleyball
Récréatif**

19h à 21h

Mardi

Badminton

19h à 21h

Jeudi

Tennis

19h à 20h30

Mercredi

Maison des jeunes

18h à 19h

Pickleball

19h à 21h

Équipements sur place

Vendredi

**Volleyball
intermédiaire et
avancé**

18h15 à 20h

** Un responsable bénévole vous accueillera sur place à l'heure de l'activité.*

Information:

Vanessa Fillion : 418-536-5440
poste 1410

GRATUIT

Casque et gant OBLIGATOIRE
pour les périodes de hockey

**** Il est fortement recommandé de porter un équipement complet.**

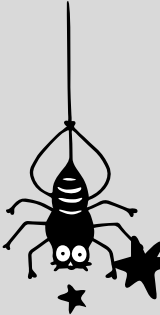


joyeuse

HALLOWEEN



NOTES:



OCTOBRE
2025



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
			1 Biblio	2  Réunion du mois	3	4 Bambinerie
5 Messe 11h	6 Tricot Nouvel horaire Maison de la Culture DANSE EN LIGNE	7	8 Biblio	9	10	11
12 Célébration de la parole 11h	13 Action de grâce HÔTEL DE VILLE FERMÉ 	14	15 Biblio	16	17	18
19 Messe 11h	20 Tricot DANSE EN LIGNE	21	22 Biblio	23	24 Dernière journée Écosite	25
26 Célébration de la parole 11h	27 Tricot DANSE EN LIGNE	28	29 Biblio conte d'halloween	30	31 HALLOWEEN	



- HOROSCOPE -

Balance (24 septembre - 23 octobre)

Vous êtes en pleine forme. Votre vivacité d'esprit et votre ingéniosité sont à leur apogée. Cependant, il est important de maintenir cet élan. Votre enthousiasme et votre confiance vous permettent d'aborder ce mois d'octobre de manière optimiste.

Confiance et passion:

Le mois d'octobre 2025 mettra l'accent sur la confiance en soi et l'affirmation personnelle, vous permettant de concrétiser vos projets.

Initiatives:

Vous serez encouragé à prendre des initiatives concrètes et à vivre vos désirs avec passion.

Énergie:

Vous bénéficierez d'une énergie particulière pour aborder les mois à venir.



Scorpion (24 octobre - 22 novembre)

Les astres contrecarrent vos projets une fois de plus direz vous ! Mais au bout du compte cela vous convient, car vous ne supporterez plus le « ronron » quotidien !

Bouleversements cosmiques:

Le mois d'octobre 2025 pourrait être marqué par des bouleversements cosmiques, nécessitant une adaptation à des changements importants.

Besoin d'introspection:

Une introspection personnelle sera nécessaire pour trouver un équilibre et éviter le surmenage, car vous pourriez manquer de recul face à certaines situations.

Énergie et équilibre:

Vous avez une énergie accrue, mais il est crucial de choisir une routine bien-être et de ne pas gaspiller cette vitalité.